
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 18 SEPTEMBRE 2026 EN VISIOCONFERENCE

Présents : Laura ANDRIEU, Stéphan AIME, Jean-Marie APPENZELLER, Valentin BARRAU, Henri BERGERET, Michel COLOMA, Claire CORNU, Ludivine CRUBELLIER, Bernard DALMON, Carlos FERNANDEZ, Maxence GOUX, Marie-Christine LALANNE, Michel MAHEUX, Christine MAZIERE, Alain NADAUD, Sophie NEGUERUELLA, Jean NESPOULOUS, Jean PEYRAUD, Catherine RAMONE, Lionel REY, Anne SARRUS, Pascale SCHNEIDER, Aude SCHWEITZER, Alexandra VERGNES, Julien VILLE.

Assistent : Thibault HETZEL, Julien LACOMBE-COLLOMB, Valentin MARTIN.

Excusés : Nathalie BERNARD-RUIZ, Philippe JAMET, Richard LAGRAVE, Guy MARTEL, Caroline ROBLEDA.

Absents : Pascale BARO, Edouard FERNANDES, Gwénola LE DONNE.

Début de la réunion : 18h36

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 1 mai 2026**
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1. Affaires institutionnelles

1.1. Licenciation des adhérents (éducateurs et dirigeants) et actualisation des cartes professionnelles

S'agissant de la prise de licences, il est rappelé un point largement abordé à différentes occasions (Assemblées Générales, réunion de Comité Directeur, accompagnement des clubs...).

L'article L.131-6 du Code du sport permet expressément aux statuts des fédérations sportives de prévoir que les membres adhérents des associations affiliées doivent être titulaires d'une licence sportive.

En application de cette possibilité, l'article 35.1 du Règlement intérieur de la FFN¹ prévoit notamment que : « Tous les membres adhérents d'une association sportive affiliée et pratiquant les disciplines de la Natation Course, la Natation en Eau Libre, le Water-Polo, le Plongeon, la

¹ Fédération Française de Natation



Natation Artistique, et la Natation en Eau Froide, ainsi que les pratiques liées aux activités des Maîtres, de la Natation Santé, récréatives, d'éveil, de découvertes et de loisirs aquatiques doivent être licenciés à la FFN. »

Concernant les structures dont l'offre de pratique est multi-activités, il convient en effet de regarder la réalité de l'activité pratiquée et non sa seule dénomination. Force est de reconnaître qu'un pratiquant inscrit dans une activité de sauvetage, typiquement, participe à des séances d'entraînement ou de perfectionnement en natation : dès lors cette pratique doit être considérée comme entrant dans le champ de l'article 35.1. En conséquence, chacun des pratiquants doit, à ce titre, être licencié à la FFN.

Complémentairement à cela, alors que les différentes SDJES² d'Occitanie procèdent, à très juste titre et sur demande renforcée du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, à des contrôles, celles-ci sensibilisent face à une recrudescence de cartes professionnelles fausses (falsification de document(s), complétude et modalité non conformes...). Le lien ci-après vers le portail de recherche d'éducateurs sportifs permet, pour chaque structure, de vérifier la conformité des différentes cartes professionnelles :

· <https://recherche-educateur.sports.gouv.fr/accueil>

Au regard des résultats des derniers contrôles et des décisions des services de l'Etat qui en découlent, la plus grande rigueur des clubs est sollicitée à mener les consultations et vérifications nécessaires au bon déroulement des activités au sein de leur structure respective.

De même et conformément aux textes fédéraux en vigueur, l'honorabilité de l'intégralité des encadrants, qu'ils soient bénévoles comme professionnels, et dirigeants, ceci via la prise de licence auprès de la FFN, dès le début de la saison, est rappelée.

1.2. Assemblée des Départements (Clichy, 1 et 2 août 2026)

Cinq Comités Départementaux (Aveyron-Lozère, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault) étaient présents, ce qui est insuffisant et regrettable au regard de l'ordre du jour traité à cette occasion : rénovation de l'ENF³, gestion des situations conflictuelles sur son territoire, positionnement du Comité Départemental en tant que tête de réseau sur son territoire avec un focus sur le Conseil des Départements, le positionnement par rapport aux collectivités (programme de construction/rénovation d'équipements) et les regroupements U13.

1.3. Séminaire annuel (Leucate, 3 octobre 2026)

Le séminaire annuel comprend deux temps distincts : une matinée en plénière avec l'intervention de Jean-Lionel REY intitulée « Du haut niveau à la transmission : construire les conditions de la

² Service Départemental de la Jeunesse et des Sports

³ Ecole de Natation Française



performance » et 5 ateliers en après-midi, respectivement en Natation Course, Natation Artistique, Waterpolo, Accompagnement des Dirigeants et Formation au MSN⁴. Il est attendu la mobilisation des clubs en faveur de cette journée, leur présence via un dirigeant et un éducateur conditionnant toute demande de labellisation fédérale.

1.4. Assemblée Générale (Montpellier, 9 janvier 2027)

L'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation est prévue le samedi 9 janvier 2027 à l'Hôtel Mercure Centre Comédie : la matinée sera consacrée à l'ordre du jour institutionnel et statutaire ; l'après-midi sera l'occasion d'intervention de représentants de la DRAJES⁵ et des CREPS⁶ de Montpellier et Toulouse.

Dans le cadre de la préparation de cette journée, la date du 10 novembre 2026 est collectivement fixée comme date-limite de rédaction des rapports d'activité de chaque défi régional.

1.5. Conseil des Territoires (Montpellier, 21 et 22 janvier 2027)

La prochaine édition du Conseil des Territoires est envisagée les 21 et 22 janvier 2027 à Montpellier ; ce rassemblement, à l'échelle des ligues, est équivalent à l'Assemblée des Départements à l'échelle des Comités Départementaux (cf. § 1.2).

1.6. Contractualisation FFN-Ligue

Dans le cadre de la contractualisation FFN-Ligue, une délégation fédérale s'est rendue au siège institutionnel de la ligue à Toulouse, le 9 juin dernier. Le bilan de cette journée et le rapport d'investigation de cette journée sont disponibles en annexe.

1.7. Modifications statutaires

Suite à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Natation à Ajaccio, les 31 mai et 1 juin 2026, le Comité Directeur approuve à l'unanimité les modifications statutaires avec le maintien du scrutin secret majoritaire plurinominal à candidatures isolées à deux tours pour une durée de quatre ans. Ces modifications seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale du 9 janvier 2027 à Montpellier.

⁴ Moniteur Sportif de Natation Course

⁵ Direction Régionale Académique de la Jeunesse et des Sports

⁶ Centre Régional d'Etudes de la Performance Sportive

2. Affaires fonctionnelles

2.1 CAF⁷ Occitanie Font/Romeu et CNAHN⁸ Occitanie/Colomiers : recrutements

Trois recrutements ont été réalisés durant la période estivale :

- Julien LACOMBE-COLLOMB (qui s'est présenté aux élus à l'occasion de la présente réunion) et Alexandre LANNOY, suite au départ respectif de Lionel BARNADES et Clara SGARAMELLA, au sein de l'encadrement du CAF Natation Course Occitanie/Font-Romeu.
- Juliana DAVIL, en renforcement de l'encadrement du CNAHN Natation Artistique Occitanie/Colomiers.

Il est aussi donné information des démarches suivies, de la saisine de l'Organisme Disciplinaire Régional et des décisions qui en ont découlé, eu égard au signalement adressé à la FFN au mois de juin dernier.

2.2 ERFAN Occitanie

La réunion de Conseil d'Administration de l'ERFAN Occitanie du 2 septembre 2026 a permis de faire un premier bilan de la saison 2025-2026 puis d'envisager les perspectives 2026-2027. Avec la révision du contenu de l'Académie de la Natation, celle du dispositif Aisance Aquatique et l'évolution des référentiels de formations fédérales et d'Etat, l'objectif de l'ERFAN⁹ demeure identique : la formation pour le plus grand au sein des territoires.

3. Affaires financières

3.1 Calendrier de clôture de l'exercice comptable 2025-2026

L'exercice comptable 2025-2026 ayant pris fin au 31 août 2026, il est rappelé la nécessité de disposer des dernières factures dès à présent et sans délai supplémentaire. Dans le cadre de la clôture des comptes, une première réunion est prévue avec Christelle TIFFY, Expert-Comptable, et Philippe RENAUT, Commissaire aux Comptes, le 13 novembre 2026. Le Comité Directeur se réunira le 21 décembre 2026 en vue d'approuver les comptes pour être présentés et définitivement entérinés à l'Assemblée Générale du 9 janvier 2027 à Montpellier.

⁷ Centre Accession Formation

⁸ Centre National Accession Haut Niveau

⁹ Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation



3.2 Suivi des aides aux organisations 2025-2026

Les aides aux organisations pour l'ensemble de la saison 2025-2026 et pour toutes les disciplines sont, à présent, validées ; les versements sont en cours.

3.3 Demande de financement auprès du Conseil Régional (date-limite, 15 octobre 2026)

La demande de financement auprès du Conseil Régional est en cours de rédaction. Eu égard aux modifications de cet appel à financement, dans le cadre du fonctionnement, les principales demandes concerneront les équipements en faveur de l'Eau Libre (arches, bouées...).

4. Affaires sportives

4.1 Natation Course, Maîtres

L'un des points de satisfaction de la saison 2025-2026 est la relance de l'Equipe Technique de Ligue qui a contribué à proposer un Annuel Règlement Régional Natation Course, de septembre 2026 à décembre 2027, dès le 2 septembre 2026. Dans le même état d'esprit, l'Equipe Technique de Ligue sera réunie ce 21 septembre 2026, en visioconférence, afin d'établir collectivement les modalités de participation/sélection aux actions régionales portées par la Ligue en lien avec les structures du PPF¹⁰, notamment le CAF Natation Course Occitanie/Font-Romeu.

Concernant la pratique des Maîtres, le calendrier 2026-2027 a été entériné tout récemment par le défi régional et un appel à candidature à l'organisation de deux manifestations régionales sera lancé auprès des clubs dans les plus brefs délais.

4.2 Natation Artistique

L'Annuel Règlement Régional Natation Artistique 2026-2027 est en cours de finalisation. Il reste un lieu à déterminer pour une organisation inter-régionale au mois de juin 2027 alors que Sète accueillera les Championnats de France Avenirs du 26 au 30 juin 2027.

4.3 Waterpolo

L'Annuel Règlement Régional Waterpolo 2026-2027 est en cours de finalisation avec un focus sur les activités promotionnelles Polonat et Waterpolo. Il est, en outre, suggéré d'accueillir en 2027

¹⁰ Projet de Performance Fédéral.



une organisation de Coupe de France des Ligues de Waterpolo avec le support d'un club de la région, sur le modèle de ce qui avait été réalisé à Albi en mai 2024.

4.4 Eau Libre

La saison de la pratique en Eau Libre se termine à la fin du mois de septembre 2026, à l'issue de la concrétisation de 5 organisations régionales, successivement à Albi, Sète, Canet en Roussillon, Monclar en Quercy et l'Isle Jourdain. D'un point de vue général, la logistique de la pratique de l'Eau Libre en Occitanie est en cours de structuration, la fréquentation des manifestations est satisfaisante et il convient de remercier Adeline FURST pour son implication en faveur de cette discipline ainsi que les bénévoles et structures mobilisés.

4.5 Natation Estivale

Le bilan de la pratique de la Natation Estivale est contrasté avec, entre autres, un gain de licences mais une érosion de l'effectif de compétiteurs, une disparité des résultats d'un club à l'autre, une disparité en termes de fréquentation aux compétitions entre les territoires Est et Ouest, ce qui suggère une dynamique sportive à réviser comparativement aux ligues Nouvelle Aquitaine, Auvergne Rhône Alpes et Pays de Loire.

5. Questions diverses

La poule régionale des Championnats Interclubs Toutes Catégories de Natation Course est prévue à Montauban, le 7 novembre 2026 ; toutes les poules départementales se dérouleront le lendemain. Il est entendu que, seules les équipes présentes sur le podium de la poule régionale, feront l'objet d'une récompense ; en outre, le chronométrage manuel est accepté et suffisant pour les poules départementales.

Fin de la réunion : 20 :52

Bernard DALMON
Président

Julien VILLE
Secrétaire Général



Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation

Visite
Mardi 9 juin 2026
Siège de la Ligue (Toulouse – 31)

Réalisation :

Centre Fédéral de Ressources
reseau.federal@ffnatation.fr

Cellule d'accompagnement des Territoires
severine.rosset@ffnatation.fr

Date : mardi 15 septembre 2026

Visite menée par : Fanny BABOU, Yann CALLANQUIN, Lucie OLIVIERI, Séverine ROSSET

Présents pour la Ligue Occitanie :

Dirigeants : Bernard DALMON, Président / Richard LAGRAVE, Président Délégué / Jean PEYRAUD, Trésorier / Alexandra VERGNES, Secrétaire Générale Adjointe / Julien VILLE, Secrétaire Général

Salariés : Adeline FURST, ERFAN et Eau Libre / Thibault HETZEL, directeur ERFAN / Valentin MARTIN, ERFAN

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA VISITE

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la contractualisation FFN/Ligues Régionales. Elle est menée de concert entre le Centre Fédéral de Ressources, et le déploiement de la nouvelle organisation territoriale de la DTN avec la création de la Cellule Accompagnement des Territoires.

L'objectif de cette démarche est de :

- Structurer la contractualisation FFN / Ligues,
- Renforcer le lien entre la FFN et les territoires,
- Accompagner les ligues dans leurs projets et leurs besoins spécifiques,
- Identifier les leviers d'accompagnement humain, technique et organisationnel.
- Valoriser les bonnes pratiques régionales.

La visite a permis d'échanger avec les élus et salariés afin de dresser un état des lieux global du fonctionnement de la Ligue Occitanie.

Les échanges se sont appuyés sur un questionnaire de diagnostic préalablement rempli par la Ligue permettant d'orienter les discussions vers une logique de projet plutôt que de contrôle administratif. Elle s'inscrit dans une logique de diagnostic partagé et d'identification des besoins prioritaires d'accompagnement.

Date : mardi 15 septembre 2026

FICHE IDENTITÉ DE LA LIGUE

La Ligue Occitanie, sur la saison 2025, compte :

- 33 184 licences – 4^{ème} région en nombre de licences
- 107 clubs – 4^{ème} région en nombre de clubs (dont 33 clubs de Natation Estivale)
- 310 licenciés par clubs en moyenne

Évolution des licences

- 2021/2022 : 31 458
- 2022/2023 : 32 020
- 2023/2024 : 30 843
- · 2024/2025 : 33 184

La reprise observée depuis 2024 témoigne de la dynamique du territoire et de la capacité de la ligue à accompagner les clubs dans leur relance post-crise COVID.

- Natation estivale historiquement bien implantée sur la région
- 13 départements administratifs – 12 Comités Départementaux
- 3^{ème} mandat de l'équipe en place
- Siège situé à Toulouse, facilement accessible, de taille adaptée pour l'activité de la Ligue. Une annexe à Montpellier, permettant de mailler l'ensemble de la région
- Matériel pour la NC, la NA et l'eau libre : chronométrage, matériel informatique, bouée, sono...
- La ligue dispose de 3 minibus à disposition des structures de haut-niveau

CONSTATS GÉNÉRAUX

GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT

Près de dix ans après la fusion des anciennes ligues Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, les élus rencontrés considèrent unanimement que cette réforme est aujourd'hui pleinement intégrée. La Ligue Occitanie présente une gouvernance structurée, fortement ancrée dans les territoires et axée sur la proximité avec les clubs.

Points observés :

- Comité Directeur de 32 élus représentant les 12 comités départementaux
- Statuts de la Ligue incluant (représentation au nombre de licences par départements – les départements désignent les personnes qui siègent au CD Ligue)
- 4 réunions minimum par an du CoDir

Date : mardi 15 septembre 2026

- Participation systématique des présidents de comités départementaux (5 présidents de CoDép élus, les autres sont invités)
- Plus de 80 % de participation des clubs aux Assemblées Générales.
- Séminaire annuel adossé à l'Assemblée Générale.

La Ligue est organisée en défi (on ne parle pas de commission). Chaque représente une action généraliste à mener. Les défis sont sous la responsabilité d'un responsable entériné par le CoDir, puis composés d'élus et de techniciens. Ouvert à tous. Il y a un défi par disciplines, officiel, informatique, PSF, finance, etc...

L'un des marqueurs les plus forts observés lors de la visite demeure la proximité entretenue avec les clubs. Le Président et les élus participent systématiquement aux assemblées générales départementales et de clubs, aux compétitions régionales et aux réunions de développement territorial.

RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET PARTENARIALES

La Ligue Occitanie a un très un rayonnement institutionnel.

- 4 représentants au Comité Directeur FFN, dont 2 au Bureau Fédéral.
- Présence du Président au CROS Occitanie.
- Participation aux travaux de la CRDS.
- 6 élus du Comité Directeur engagés dans les CDOS.

Un point d'attention à avoir vis-à-vis de l'importance du réseau relationnel du Président.

MODÈLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

FONCTIONNEMENT ECONOMIQUE

La Ligue dispose d'une comptabilité analytique rigoureuse, mise en place dès sa création. Parmi les éléments observés :

- Double vérification des factures et notes de frais, systématiquement, pour toutes le monde et toutes les actions
- Travail avec un expert-comptable et un commissaire aux comptes
- Transparence complète auprès des élus et des clubs avec
- Diffusion du Grand Livre Analytique à tous les membres du Comité Directeur
- Suivi budgétaire fin par activité
- Valorisation du bénévolat estimée à plus de 524 000 €
- La part régionale des licences représente 17% des produits
- Le budget est diversifié avec l'Erfan et la politique de Haut-Niveau de la Ligue

Date : mardi 15 septembre 2026

- Les subventions publiques sont globalement limitées (Conseil Régional 26 000 €, PSF)
- Peu de partenariats : Arena (25 000 €)

UN INVESTISSEMENT EXCEPTIONNEL DANS LE PPF

La ligue Occitanie est atypique à l'échelle fédérale vis-à-vis de son investissement auprès des structures de performance. La Ligue investit environ 200 000 € par an dans le haut-niveau :

- Le CNHN de Natation Artistique (Colomiers ~80 000 €)
- Le CAF Font-Romeu NC (contribution ~80 000 €)
- Le CAF TOEC (contribution ~40 000 €)
- Les dispositifs d'accompagnement sportifs, U13 notamment

PARTICULARITES IDENTIFIEES

La ligue dispose d'un règlement financier clair et précis, définissant les aides aux clubs et Comités Départementaux :

- Aide à l'organisation : 250 € / demi-journée (toutes disciplines hors water-polo).
- Natation Artistique : aide supplémentaire de 500 € par compétition d'au moins 1,5 jour (frais déplacement et hébergement du jury).
- Labellisation : Label Or 3 000 €, Label Argent 2 000 €, Label Bronze 1 000 €.
- Aide sur la Coupe des Départements : 1 500 € par équipe départementale engagée

MOYENS HUMAINS ET ORGANISATION

RESSOURCES HUMAINES

La Ligue s'appuie sur 8 salariés répartis sur plusieurs sites : Toulouse, Montpellier, Font-Romeu et Colomiers

Les missions couvrent les fonctions administratives (comptabilité), la formation (ERFAN) et le sportif (entraînement des structures du PPF). La ligue compte plus de 400 bénévoles actifs dans les activités.

- 8 salariés en CDI, bientôt un 9^{ème} sur le haut-niveau
- 4 permanents ERFAN, une vingtaine d'intervenants réguliers
- 1 comptable
- La charge administrative de la Ligue est supportée par les élus, il n'y a pas de poste dédié
- Tous les salariés portent le développement d'où l'absence d'un poste d'agent de développement
- Plus de 400 bénévoles actifs dans les activités
- Missions complémentaires entre élus et salariés (approche transversale).

Date : mardi 15 septembre 2026

FORMATION – ERFAN ET FORMATION CONTINUE

L'ERFAN constitue un levier stratégique majeur du développement régional et de la professionnalisation des clubs. La formation est un axe historique et central du projet régional.

L'ERFAN forme environ 400 stagiaires par an, dans les domaines :

- BF / MSN / BPJEPS AAN / DEJEPS NC et NA
- Formation des officiels
- Formation des dirigeants avec un accompagnement au cas par cas et un accompagnement vers les formations proposés par d'autres organismes (CROS)
- Formation continue des entraîneurs (organisation de séminaires)
- Formation ADN : 2 sessions par an

L'ERFAN s'appuie sur 4 permanents et une vingtaine d'intervenants répartis sur deux sites géographiques (Montpellier et Toulouse), avec un effort de cohérence pédagogique entre les sites. Les stagiaires sont issus des clubs mais aussi des collectivités territoriales. Ce mixte est important pour la Ligue car aide aux bonnes relations avec les collectivités.

DES PARTENARIATS SOLIDES

L'ERFAN travaille étroitement avec :

- Le CREPS de Toulouse (partenariat historique de plus de 10 ans) ;
- Le CREPS de Montpellier à Font-Romeu
- Le CFA Sports Animation Occitanie
- L'INFAN (Institut National de Formation aux Activités de la Natation / CFA FFN).

POINTS FORTS

- Réseau de partenaires dense et robuste.
- Présence sur l'intégralité du ressort territorial, au sein des départements.
- Intégration systématique de modules éthiques (VSS, RSO) dans toutes les formations.

POINTS D'ATTENTION

- Fidélisation des éducateurs formés.
- Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés à structurer.

Date : mardi 15 septembre 2026

ÉTHIQUE – CITOYENNETÉ – PROTECTION DES PRATIQUANTS

ORGANISATION ACTUELLE

- Partenariat actif avec l'association Colosse aux Pieds d'Argile
- Sensibilisation **VSS et RSO** intégrée à l'intégralité de l'offre de formation ERFAN.
- Accompagnement des clubs sur demande en cas de signalement.

L'intégration systématique de modules éthiques dans les formations ERFAN constitue une bonne pratique. Sur le sujet des VSS il est signalé la complexité du schéma de signalement, fait au niveau régional ? au niveau national ? Le manque de redescende d'informations est également souligné.

- Organisme de Discipline Régional constitué et fonctionnel, même s'il y a eu peu de cas.

Le déploiement massif de la politique fédérale en lien avec le Service Juridique Fédéral est un point fort identifié.

POINTS D'ATTENTION

- Des situations d'encadrants sans carte professionnelle valide encore recensées cette saison malgré un contrôle rigoureux des cartes professionnelles en lien avec les SDJES.

ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU FEDERAL

La Ligue mène une politique de proximité territoriale importante, avec des relations structurées entre la Ligue, les comités départementaux et les clubs.

- Accompagnement dans la rédaction de plans de développement et de demandes de subventions (PSF, PST, Aisance Aquatique, Sésame...).
- Accompagnement humain et financier à la demande de label
- Commission PSF régionale comptant 14 membres, avec représentativité de tous les comités départementaux.
- Formation des dirigeants sur demande et sur mesure.
- Rôle de médiation humaine sur demande : aide à la relance des activités d'un club.
- Accompagnement informatique à distance pour les organisateurs de compétitions sur ExtraNat et ExtraNat Pocket.
- Relais systématique de toutes les informations émanant de la FFN vers les clubs.
- Politique du 100 % licences : communication mensuelle aux clubs et CoDép, investigations de fin de saison, sanctions financières en cas de non-régularisation.
- Estimation à 40 000 licenciés possible sur l'ensemble des clubs occitans.

La Ligue Occitanie est opposée aux principes d'une labellisation régionale, trouvant que cela dévalorise la labellisation nationale. Ça paraît être un non-sens que de créer une labellisation à

Date : mardi 15 septembre 2026

l'échelon régional. L'accompagnement des clubs par Ligue est un axe plus important et utile pour les clubs que de créer un tel dispositif régional.

La ligue ne dispose pas d'un Conseil des Départements à proprement parler. L'ensemble des présidents de CoDép étant élu ou invités au CoDir de Ligue, et le travail de proximité entre élus de Ligue et élus de départements étant fort, cette instance n'a pour l'instant pas été mise en place à proprement parler. Des échanges entre les départements existent toutefois.

OBJECTIFS AFFICHES

- Augmentation du nombre de clubs labellisés et, de facto, éligibles aux financements du PSF
- Poursuivre la dynamique en faveur du 100 % licences

DIFFICULTES IDENTIFIEES

- Certains territoires en difficultés, notamment les plus petits en termes de démographie, ou là où les clubs s'entendent mal entre eux.
- Problématique de la stabilité des moyens humains : bénévolat, dirigeants de clubs, encadrants
- Appui attendu de la FFN en cas de non-respect du 100 % licences et de demandes d'affiliation non conformes.

COMMUNICATION

ÉVENEMENTIEL

La ligue organise annuellement environ 50 événements régionaux toutes disciplines confondues, avec l'appui d'un réseau de 20 clubs supports. Plusieurs manifestations d'envergure internationale et nationale ont été organisées depuis 2020 (Coupe du Monde Natation Artistique à Montpellier en 2023, Coupes des Ligues Water-polo, Championnats de France Natation Course, Maîtres, Natation Estivale, Eau Libre).

Les organisations bénéficient d'une aide forfaitaire de 250 euros par demi-journée. Le club support est exempté de droits d'engagement pour la compétition concernée.

COMMUNICATION

La communication s'appuie sur des mailings réguliers et la présence des élus à l'ensemble des compétitions. Cette présence constitue le principal canal de communication directe avec les clubs (dirigeants et éducateurs).

Le site satellite, en maintenance depuis décembre 2025 est un vrai manque. L'Erfan dispose de son propre site.

La ligue est peu présente sur les réseaux sociaux grand public, seulement Facebook. D'autres réseaux sociaux pourraient être intéressants et toucher davantage le public jeune, mais la Ligue n'a pas les ressources pour cela.

Date : mardi 15 septembre 2026

OFFRE DE PRATIQUE ET DÉVELOPPEMENT

OFFRE DE PRATIQUE

Les dispositifs AA, JAN et ENF sont déployés au niveau régional sur la partie formation. La ligue accompagne les clubs qui en font la demande. La mise en œuvre opérationnelle est laissée aux clubs et CoDép. Certains Comités Départementaux sont tête de réseaux.

- ENF : encore beaucoup d'interrogations et de flou vis-à-vis de cette nouvelle mouture, et notamment de la manière dont la Ligue pourra aider les CoDép et les clubs dans la mise en œuvre
- NFS et NFBE : pratique difficile à mettre en place et à développer car demandant des lignes d'eau pour peu de pratiquants, là où les clubs ont déjà des problèmes d'accès aux bassins.
- Afin de rendre plus opérationnel le NFS, la Ligue souligne qu'il serait plus intéressant de prendre en compte tous les niveaux de prévention.

En lien avec l'Erfan, la ligue a un partenariat avec le Rectorat de Toulouse, véritable réussite sur les questions de l'Académie de la Natation et le Savoir-Nager :

- 62 écoles engagées dans les actions de formation mixte Club-ETAPS-Enseignants
- 34 écoles impliquées dans les plans natatoires

A noter que sur les 33 clubs de natation estivale, seulement 5 participent au programme JAN. Un travail doit être mené sur ce sujet pour amener ces clubs à s'ouvrir à davantage d'activités hors compétition.

DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

La ligue reste aujourd'hui centrée sur les activités associatives traditionnelles.

Peu d'actions :

- Nouveaux publics,
- Nouveaux espaces de pratique (bassins mobiles, baignade en site naturel),
- Natation santé,

Il s'agit d'un choix de la Ligue, être tête de réseaux, et accompagner les clubs, CoDép, collectivités territoriales dans leur projet de développement des pratiques. Ainsi la Ligue ne développe pas en propre mais accompagne les structures demandeuse du territoire.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Ligue Occitanie est l'un des acteurs majeurs de l'aménagement sportif du territoire. Depuis sa création, la Ligue a accompagné près de 80 projets d'équipements. Le Président est présent au Salon des Maires et des Collectivités Locales et aux salons spécialisés (PSL, Piscine de Demain).

Date : mardi 15 septembre 2026

POINTS FORTS

- Bonne connaissance du territoire et accompagnement actif des projets locaux.
- Relations appuyées avec les collectivités pour la rénovation/construction d'équipements.
- Présence de la Ligue à la CRDS
- Communication systématique des statistiques de licences aux collectivités territoriales.
- Travail accrue avec le Service Territoires & Equipements de la FFN

POINTS D'ATTENTION

- Collectivités parfois sollicitées trop tardivement (après signature des DSP).
- Fermetures de piscines génératrices de perturbations pour les clubs, notamment en milieu rural.

VIE SPORTIVE

La Ligue Occitanie développe une politique sportive couvrant l'ensemble des disciplines fédérales.

NATATION COURSE

Une nouvelle ETL Natation Course a été constituée en 2025-2026 avec une meilleure représentativité de chaque département : un éducateur et un élu par département. L'ETL et le défi Natation Course ne sont plus qu'une seule entité, permettant plus d'efficacité.

Des Equipes Technique Départemental ont également été montées. L'ETR est dynamique et a proposé des bases au CoDép sur comment faire leur programme, afin de créer une cohérence à tous les échelons.

La ligue a dû s'adapter au glissement du calendrier de l'année sportive vers l'année civile, source de perturbations pour les clubs.

NATATION ARTISTIQUE

La discipline a toujours été bien implantée est très dynamique sur la région, grâce au CNHN Colomiers et à deux CAF (Colomiers et Saint-Cyprien) – 15 clubs

- Coupe du Monde Montpellier
- Progression des résultats ; juge internationale issue du CNHN.
- Actions régionales, avec deux collectifs (détection et accession)
- 40 organisations de compétitions régionales sur l'olympiade.

A noter également que les clubs se sont globalement professionnalisés.

Date : mardi 15 septembre 2026

WATER-POLO

La discipline est en pleine restructuration, avec une volonté de dynamiser le circuit jeunes et en développant la pratique féminine.

Sur la pratique féminine, 2 nouveaux clubs sont attendus la saison prochaine, permettant d'augmenter l'adversité.

Sur la pratique jeune, la densité n'est pas encore assez intéressante, ce qui amène les clubs à aller en PACA.

Il est également souligné le manque d'implication des clubs élites de la région.

EAU LIBRE

Discipline en forte croissance avec l'arrivée d'une salariée dédiée, malgré la concurrence avec le triathlon :

- Développement d'un championnat régional, avec une étape adossée à la Coupe de France.
- Travail en cours pour la sécurisation de sites de pratique en milieu naturel (lacs, zones de baignade) avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.
- Travail de fond auprès des clubs et des entraîneurs pour les faire aller vers cette discipline
- La Ligue n'a pas encore fait de regroupement, mais l'envisage à très court terme
- Développement des pratiques d'eau froide envisagé.

PLONGEON

Non représenté au sein de la Ligue Occitanie, faute d'équipements adaptés et de structures supports permettant le développement de cette discipline sur le territoire.

CAF ET HAUT NIVEAU

Axe fort de la politique de la Ligue, héritage des pôles espoir et de la volonté fédérale de 2017 d'avoir un CAF par région. La Ligue a fait le choix de porter intégralement 2 structures, car cela apporte à la dynamique sportive régionale.

10 structures sont labellisées au PPF pour 3 disciplines (Natation Course, Natation Artistique, Water-polo). La ligue prend en charge intégralement, finance et masse salariale, 2 de ces structures (Font-Romeu et Colomiers), et en accompagne fortement une troisième (TOEC). Le budget annuel dédié au PPF (hors actions sportives régionales) est de 200 000 euros.

A noter toutefois des difficultés subsistant dans la relation avec certains clubs du PPF, qui s'impliquent peu dans la vie régionale.

CONCLUSION

La Ligue Occitanie apparaît comme l'une des ligues les plus structurées et influentes du réseau fédéral.

Son modèle repose sur quatre piliers particulièrement solides :

- Une gouvernance territoriale de proximité, pleinement assumée sur l'ensemble des 13 départements
- Une culture historique de la formation, portée par un ERFAN performant (400 stagiaires/an)
- Un engagement financier exceptionnel en faveur du Parcours de Performance Fédéral
- Une expertise reconnue dans l'accompagnement des clubs et des équipements

La visite met en évidence une organisation mature, dotée d'une forte capacité de structuration et d'un rayonnement institutionnel important. Dans le cadre de la contractualisation FFN-Ligues, la Ligue Occitanie constitue un territoire de référence dont plusieurs pratiques pourraient utilement être valorisées et diffusées à l'ensemble du réseau fédéral.

La Ligue Occitanie a exprimé le souhait qu'à l'issue de la campagne nationale de visites, une restitution collective réunissant l'ensemble des ligues auditées soit organisée. Cette démarche permettrait de partager les enseignements issus des diagnostics, de valoriser les initiatives inspirantes observées dans les territoires, de favoriser les échanges entre pairs et de renforcer la cohérence de l'action fédérale dans le cadre de la contractualisation 2026-2029.

REGARD DES ACTEURS DE LA LIGUE

- **Fiertés** : l'accompagnement des clubs / la transparence des actions amenant la confiance / les structures CAF
- **Inquiétudes** : les bénévoles / la place des clubs dans les piscines
- **Signe d'une olympiade réussie** : 40 000 licenciés en Occitanie / un maximum de nageurs en équipe de France
- **Bonnes pratiques identifiées** : la transparence sur les comptes / Liens entre les actions sportives et les actions de formations
- **Attentes vis-à-vis de la FFN** : Avoir pu s'inspirer des bonnes pratiques des autres Ligues Régionales

Date : mardi 15 septembre 2026

VISITE LIGUE OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE DE NATATION



Mardi 9 juin 2026

Toulouse – Siège de la Ligue



Visite menée par : Fanny BABOU, Yann CALLANQUIN, Lucie OLIVIERI, Séverine ROSSET



Présents pour la Ligue Occitanie : Bernard DALMON (Président) / Richard LAGRAVE (Président Délégué) / Jean PEYRAUD (Trésorier) / Alexandra VERGNES (Secrétaire Générale Adjointe) / Julien VILLE (Secrétaire Général)

Salariés : Adeline FURST (ERFAN et Eau Libre) / Thibault HETZEL (directeur ERFAN) / Valentin MARTIN (ERFAN)

FICHE IDENTITÉ ET RESSOURCES



107 clubs
(dont 33 de
Natation Estivale)



13 départements,
12 comités départementaux
(Fusion Aveyron et Lozère)



33 184 licenciés
(2024/2025)

Évolution des licences



La reprise observée depuis 2024 témoigne de la dynamique du territoire et de la capacité de la ligue à accompagner les clubs dans leur relance post-crise COVID.

Ressources humaines



8 salariés
en CDI



4 permanents ERFAN,
une vingtaine d'intervenants
réguliers



Plus de 400
bénévoles actifs
dans les activités

GOVERNANCE ET FONCTIONNEMENT



Organisation

- Comité Directeur de 32 élus représentant les 13 départements (représentation au nombre de licences par départements – les départements désignent les personnes qui siègent au CD Ligue)
- 4 réunions minimum par an
- Participation systématique des présidents de comités départementaux
- Plus de 80 % de participation des clubs aux Assemblées Générales
- Séminaire annuel adossé à l'Assemblée Générale



Une culture de proximité

L'un des marqueurs les plus forts observés lors de la visite demeure la proximité entretenue avec les clubs. Le Président et les élus participent régulièrement aux assemblées générales départementales et de clubs, aux compétitions régionales et aux réunions de développement territorial.



Un fort rayonnement institutionnel

- 4 représentants au Comité Directeur FFN, dont 2 au Bureau Fédéral
- Présence du Président au CROS Occitanie
- Participation aux travaux de la CRDS
- 6 élus du Comité Directeur engagés dans les CDOS



Points forts

- Fusion territoriale pleinement réussie, sans tensions géographiques
- Gouvernance stable, représentation équilibrée du territoire
- Fort taux de participation des clubs
- Dialogue permanent avec les structures
- Communication institutionnelle



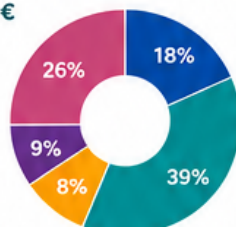
Points d'attention

- Renouvellement rapide des dirigeants bénévoles (2 à 3 ans en moyenne)
- Dépendance importante au réseau relationnel du Président

MODÈLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

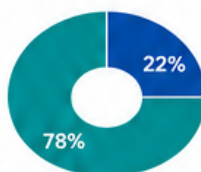
Total produits 2025 : 1 601 249 €

- Cotisations : 281 947 €
- Prestations : 632 512 €
- Subventions : 123 403 €
- Droits d'engagement : 146 626 €
- Autres produits : 416 762 €



Total charges 2025 : 1 653 510 €

- Masse salariale : 357 721 €
- Autres charges : 1 201 305 €



Points forts

- Gestion rigoureuse et transparence exemplaire
- Comptabilité analytique performante
- Valorisation du bénévolat estimée à plus de 524 000 €
- Investissement important et assumé dans le haut niveau



Un investissement exceptionnel dans le PPF

- La Ligue investit environ 200 000 € par an pour :
- le CNHN de Natation Artistique (Colomiers – 80 000 €)
 - le CAF Font-Romeu NC (contribution – 80 000 €)
 - le CAF TOEC (contribution – 40 000 €)
 - les dispositifs d'accompagnement sportifs, U13 notamment



Une bonne gestion financière

- Comptabilité analytique rigoureuse, mise en place dès la création
- Double signature systématique
- Contrôle rigoureux de toutes les dépenses par le Président
- Transparence complète auprès des élus et des clubs
- Diffusion du Grand Livre Analytique à tous les membres du Comité Directeur
- Suivi budgétaire fin par activité



Points d'attention

- Érosion des financements publics récurrents au profit de financements par projets
- Dépendance importante aux subventions



PERFORMANCE SPORTIVE ET INVESTISSEMENTS

Un investissement exceptionnel dans le PPF
La Ligue investit environ
200 000 € par an pour :

- CNHN de Natation Artistique (Colomiers – 80 000 €)
- CAF Font-Romeu NC (contribution – 80 000 €)
- CAF TOEC (contribution – 40 000 €)
- Dispositifs d'accompagnement sportifs, U13 notamment



Partenaires

- Conseil Régional Occitanie : aide principale (fonctionnement et investissement) : 26 000 €
- ANS : financement via appels à projets PSF
- Sponsors privés et mécénat : partenariat Arena (25 000 €)



Aides aux organisations

- Aide à l'organisation : 250 € / demi-journée (hors water-polo)
- Natation Artistique : aide supplémentaire de 500 € par compétition d'au moins 1,5 jour (frais déplacement et hébergement du jury)
- Labellisation : Or 3 000 € / Argent 2 000 € / Bronze 1 000 €
- Aide aux équipes Coupe des Départements : 1 500 € / équipe engagée



PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS



Perspectives

- Renforcer le renouvellement des dirigeants bénévoles
- Diversifier les ressources financières (mécénat, partenariats privés)
- Poursuivre l'harmonisation des pratiques et outils entre les départements
- Développer la formation des encadrants et dirigeants
- Accompagner les clubs dans la transition écologique et la sobriété énergétique



Recommandations FFN

- Accompagner la ligue dans la sécurisation des financements structurels
- Soutenir le développement de la formation et de l'emploi
- Valoriser les bonnes pratiques de la Ligue au niveau national
- Poursuivre le dialogue régulier et le suivi des projets



Une ligue dynamique, bien structurée et investie pour ses territoires et ses clubs.
Un modèle de proximité et d'engagement au service de la performance et du développement.



Synthèse – Ligue Occitanie et ERFAN Occitanie

Visite du 9 juin 2026

1. Une ligue structurée et fortement impliquée sur son territoire

❖ Données générales

- Budget global Ligue : 1,5 M€
- Forte présence dans les instances régionales :
 - 1 élu au CROS
 - 6 élus au CDOS
 - 1 élu au CFA Sport Occitanie
 - 1 élu au CFMNS 31

❖ Accompagnement des clubs

La Ligue assure un accompagnement important des structures sur les dimensions :

- Institutionnelles ;
- Administratives et fonctionnelles ;
- Numériques ;
- Prévention des violences.

Cette proximité territoriale nécessite une présence régulière sur le terrain.

❖ Projet Sportif Fédéral (PSF)

- 43 structures financées ;
- 102 actions soutenues ;
- 146 150 € distribués.

❖ Aisance aquatique et J'apprends à Nager

- Comité de pilotage régional dédié.
- Réunion du COPIL : 2 à 3 fois par an.
- Les demandes liées à l'aisance aquatique tendent à diminuer.

❖ Animation du réseau

- Organisation d'un séminaire annuel réunissant élus et entraîneurs.
- Prochaine édition : 3 octobre 2026.

❖ Principale difficulté identifiée

Difficultés persistantes de recrutement et de fidélisation des :

- Entraîneurs ;
- Officiels ;
- Bénévoles.

2. Un organisme de formation économiquement solide

Organisation de l'ERFAN

❖ Ressources humaines et implantation

- 4 salariés à temps plein
- 4 sites de formation répartis sur le territoire afin de maintenir une proximité avec les apprenants.

❖ Activité économique

<i>Indicateur</i>	<i>Valeur</i>
Recettes	420 000 €
Charges	230 000 €
Résultat	190 000 €

Taux de bénéfice 45 %

Ce niveau de résultat est toutefois à relativiser :

- L'ERFAN a récemment recruté 2 salariés supplémentaires à temps plein ;
- Les charges de personnel devraient donc augmenter significativement.

❖ Volume d'activité

- Environ 400 apprenants par an.

❖ Approche pédagogique

Les formations sont fortement articulées avec :

- Les projets des clubs ;
- Le développement territorial ;
- Les partenariats avec les collectivités locales.

3. Positionnement sur les formations fédérales

Filière fédérale (MSN et brevets fédéraux)

❖ Organisation actuelle

- Le MSN est déployé sur 2 sites.
- Il intègre les contenus des BF1, BF2 et BF3.
- Le BF4 est associé au parcours DEJEPS Natation Course, dispositif validé par la DRAJES et relativement rare au niveau national.

❖ Développement territorial

La Ligue souhaite :

- Décentraliser davantage les formations ;
- S'appuyer sur les départements ;
- Rapprocher l'offre de formation des clubs.

❖ **Attractivité**

Des organismes privés sollicitent déjà des partenariats avec la Ligue afin de permettre des poursuites de parcours vers le MSN.

❖ **Formation des assistants moniteurs**

Aucune mise en œuvre actuellement : AM1 ; AM2 et AM3.

4. Des formations peu développées sur certains champs fédéraux

❖ **Nagez Forme Bien-Être et Éveil Aquatique**

Aucune mise en œuvre.

Motifs avancés :

- Très faible demande ;
- Peu de valeur ajoutée perçue puisque les MNS disposent déjà des prérogatives nécessaires.

❖ **Nagez Forme Santé**

Aucune formation organisée.

Freins identifiés :

- Absence de demande structurée ;
- Difficultés d'intégration dans les clubs ;
- Manque de créneaux disponibles ;
- Concurrence d'autres acteurs de formation ;
- Cible actuelle centrée sur la prévention secondaire alors que les MNS peuvent déjà intervenir.

❖ **Réflexion engagée**

Élargir le positionnement vers :

- La prévention primaire ;
- La prévention secondaire ;
- La prévention tertiaire.

5. Formations d'État : une articulation complexe mais fonctionnelle

❖ **BPJEPS AAN**

Parcours complet

Réalisé en partenariat avec le CREPS de Toulouse.

Constats :

- Partenariat jugé structurant ;
- Intégration au CFA Sport Occitanie (pas celui fédéral) ;
- Double coordination pédagogique (CREPS / ERFAN) ;
- Rentabilité limitée pour l'ERFAN.

Parcours allégé (UC4)

- Porté exclusivement par l'ERFAN.

❖ DEJEPS Natation Course

Habilitation

- Habilitation sur le diplôme complet (4 UC) et porté par l'ERFAN exclusivement.

Situation actuelle

- Aucun parcours complet.
- Tous les stagiaires suivent des parcours individualisés ou partiels (BPJEPS + MSN ou MSN).

❖ Origine des publics

Publics majoritairement locaux

- BPJEPS AAN ;
- MSN.

Publics extrarégionaux

- BF4 ;
- DEJEPS.

6. Formation continue des entraîneurs et professionnalisation

❖ Formation continue des entraîneurs

Développement principalement à travers :

- L'Académie de la Natation ;
- La natation artistique.

Aucune offre spécifique identifiée sur les CAF.

❖ Formation des formateurs

Deux volets complémentaires

Formation initiale

- Module commun ;
- Suivi pédagogique ;
- Financement via les actions collectives AFDAS.

Formation continue

- Accompagnement régulier des formateurs.

❖ Formation des dirigeants et bénévoles

Actions importantes sur :

- La formation des officiels ;
- L'accompagnement des dirigeants ;
- Les partenariats avec le CROS et les CDOS.

7. Perspectives

❖ Redynamiser l'aisance aquatique

La baisse de la demande conduit à envisager :

- Un repositionnement stratégique ;
- Un rapprochement avec les collectivités territoriales ;
- Un travail avec le CNFPT.

❖ Territorialisation de l'offre de formation

Volonté affirmée de :

- Délocaliser davantage les formations au plus près des clubs ;
- Construire un cahier des charges exigeant garantissant l'homogénéité des parcours.

❖ Projet BPJEPS AAN SHN / ex-SHN / pré SHN

Projet de parcours spécifique permettant :

- Une part importante de formation à distance ;
- Un maintien de l'entraînement sportif avec les Dauphins du TOEC (l'entraînement est intégré au planning général).

❖ Point de vigilance majeur

La principale difficulté identifiée concerne le coût élevé des certifications en situation professionnelle, générant :

- De nombreux déplacements ;
- Une charge financière importante pour l'ERFAN.

Chiffres clés à retenir

- 1,5 M€ de budget Ligue.
- 43 structures et 102 actions financées à travers le PSF pour 146 150 €
- 4 salariés permanents ERFAN.
- 4 sites de formation.
- 420 000 € de recettes.
- 190 000 € de bénéfices sur la formation (45 %).
- 400 apprenants/an.
- 2 nouveaux ETP recrutés récemment.
- 2 instructeurs ADN
- 2 à 3 réunions/an du COPIL Aisance Aquatique.